

Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr



Carnet de mandat

- 2017**

- 2018

- 2019

- 2020



L'ACTUALITÉ	ILS FONT LA VILLE	LA VILLE AVANCE
--------------------	--------------------------	------------------------

Mi-mandat : le chemin parcouru

Le haut niveau et les défis du quotidien

Un cadre de vie moderne et fonctionnel

VOS ÉLUS EN ACTION



Elus, Avrillais et autorités civiles et militaires étaient réunis le 11 novembre devant le monument aux Morts pour honorer la mémoire des combattants et victimes de la Première Guerre mondiale.



#Impulse se déroulait le 28 octobre au centre Brassens. De nombreux élus, dont le Maire et son adjoint à la Communication, à la Culture et aux Jumelages, Laurent Prétrot, se sont joints aux Avrillais pour découvrir les stands et animations proposés lors de cet événement numérique, dans le cadre de la Connected Week.



En partenariat avec l'association l'Établi, la Ville a organisé son premier Repair Café le samedi 9 décembre, salle Victor Hugo. Une trentaine de bricoleurs, réparateurs bénévoles et Avrillais en quête d'un coup de main pour remettre des objets ou appareils en état de marche ont participé.



La deuxième cérémonie du Bénévolat se déroulait le mardi 28 novembre à Brassens. En présence d'Eric Bretault, adjoint à la Vie associative et aux Sports, douze Avrillais, issus des 110 associations que compte la Ville, ont été honorés pour leur implication et leur travail.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

LA VILLE AVANCE / 5-20

- 5 Les finances de la Ville à l'équilibre
- 6 Évolution des finances communales
- 7 Des outils pour favoriser l'emploi
- 8 Assurer une meilleure sécurité en renforçant la proximité
- 9 Une Ville qui agit pour tous les Avrillais
- 10 Une Ville qui accompagne tous ses habitants
- 11 Des actions de modernisation des équipements pédagogiques et scolaires
- 12 Le Cœur de Ville, des avancées majeures pour la redynamisation du centre-ville

- 13 Une politique de l'habitat pour transformer la Ville de demain
- 14 Ad'AP, Objectif 2018
- 15 Entretien un cadre de vie privilégié en s'adaptant aux enjeux du développement durable
- 16 Une ambition sportive pour tous les Avrillais
- 17 Une vie associative encouragée
- 18 Ventura : faire d'une mauvaise surprise une avancée pour la Ville
- 19 Une offre culturelle pour tous !
- 20 Un patrimoine bâti et végétal valorisé

EN IMAGES / 21

L'ACTUALITÉ / 22-25

- 22 Le recensement prend le pouls du territoire

- 23 Huit semaines pour se remettre sur les rails
- 24 Télévision : une mise à jour à effectuer le 23 janvier
- 25 Du rire au théâtre Brassens !

ILS FONT LA VILLE / 26

- 26 Le haut niveau et les défis du quotidien
- LA VILLE AVANCE / 27
- 27 Un nouveau cadre de vie moderne et fonctionnel pour le centre-ville

EN IMAGES / 28

TRIBUNES / 29

AGENDA / 30-31

DANS LA VIE,
RIEN N'EST À
CRAIN
DRE

TRÈS BELLE ANNÉE
2018

TOUT EST À

COM
PRENDRE

Marie Curie

Avrillé
Ville-Parc



Marc Laffineur
Maire d'Avrillé,
ancien Ministre, ancien Député

Ce premier numéro d'Avrillé mag de l'année 2018 nous donne l'occasion de faire un point d'étape de l'action municipale, afin de mesurer le chemin parcouru et la tenue de nos engagements au terme de trois années de mandat.

Le contexte de 2014 a beaucoup évolué. Les champs d'action des collectivités ont été modifiés. Plusieurs de nos compétences ont été transférées à la communauté urbaine Angers Loire Métropole. L'Etat s'est déchargé de certaines de ses missions, de façon assumée ou cachée, sans aucune compensation financière en plus de diminuer ses dotations aux territoires. La dépense

publique est toujours plus importante. A l'échelle locale, la Ville d'Avrillé est en pleine mutation avec une population qui grandit et des modes de vie qui changent, des besoins qui s'accroissent.

En toute logique, il a fallu nous adapter. Adapter nos moyens d'action pour nous permettre de vous garantir une ville active. Une ville de services et de proximités. Une ville au cadre de vie de qualité où coexistent la convivialité et la solidarité. Une ville où chacun puisse trouver sa place. Enfin, une ville dont le développement prend en compte les enjeux environnementaux et d'accessibilité.

Aujourd'hui, plus de 85% de nos engagements ont été tenus. Nous avons pu les concrétiser en appui d'une gestion budgétaire et financière responsable. Nous nous sommes attachés à maîtriser autant que faire se peut les finances communales pour réaliser les investissements

nécessaires à notre territoire, sans endetter Avrillé, ni même augmenter la part communale de l'impôt pesant sur les ménages.

A mi-mandat, nous devons maintenir le cap. Même si la vie n'est pas un long fleuve tranquille, continuons d'avoir des rêves et des ambitions. Ensemble, nous nous devons d'y croire et de nous battre pour les réaliser.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2018.

« En trois ans,
plus de 85 % de
nos 78 engagements
concrétisés
ou en cours
de réalisation. »

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.

Retrouvez les permanences des élus
sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :

[Avrillé ville parc](#) [@avrille49](#) [centrebrassens_avrille](#)

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction : Sandrine Vilchien, Benjamin Julienne, Pauline Bourguin / Conception graphique : MCM Information / Rafrâichissement graphique et mise en page : jhabitechezunecopine.fr & lostpaper.org / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / Impression : LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encre végétales.

Les finances de la Ville à l'équilibre

Transparence et protection de la situation financière de la Ville dans l'intérêt des Avrillais

Le contexte budgétaire devient chaque année toujours plus contraignant car les collectivités territoriales sont appelées à participer au redressement des comptes publics de l'Etat.

Parallèlement, elles doivent faire face à une augmentation des normes. Force est de constater que beaucoup de communes ont été amenées à abandonner leurs projets faute de moyens financiers suffisants.

A Avrillé, pour maintenir le cap de ses in-

vestissements, la municipalité a dû faire preuve de rigueur et d'innovation. Les décisions qui ont été prises depuis trois ans concourent à préserver le cadre de vie des Avrillais sans augmenter les impôts, ni creuser l'endettement.

Il a fallu trouver des pistes d'économies à court, moyen et long terme : charges de personnel, d'entretien, d'électricité, de chauffage, de consommables ou encore d'assurances. C'est dans cette logique que

la Ville a choisi de vendre le site de la Perrière.

Les investissements quant à eux sont réfléchis pour optimiser les dépenses de fonctionnement.

Cette stratégie permet à la collectivité de pouvoir réaliser un programme ambitieux d'investissement, gage d'avenir pour les Avrillais et le territoire.



Après avoir fait l'objet d'un audit de performance énergétique, le centre culturel Brassens, va être rénové. Coût estimé des travaux : 474 000 €.



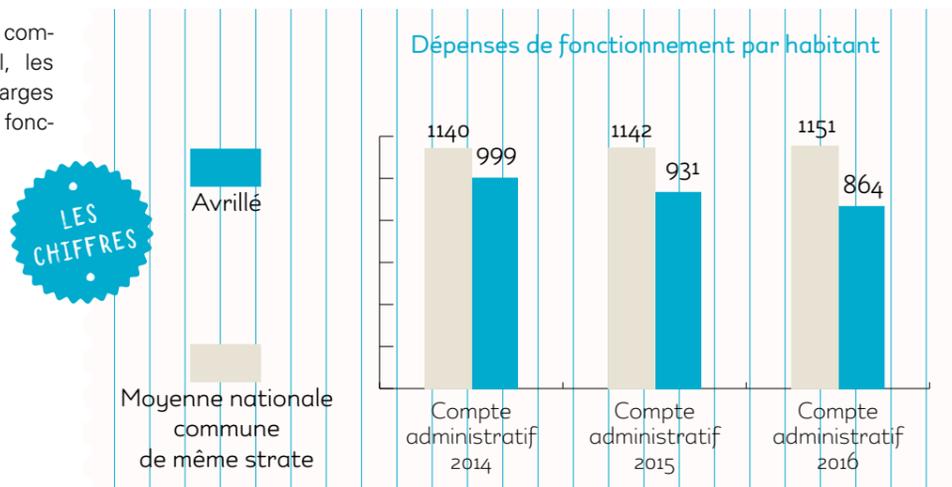
« Entre 2013 et 2016, la réduction du déficit public a été portée aux deux tiers par les collectivités locales, alors qu'elles ne représentent que moins de 20 % de la dépense publique. Cela a beaucoup complexifié la gouvernance des finances de la Ville. Pour autant, notre objectif est de continuer à assurer la qualité du service rendu aux Avrillais. Pour ce faire nous veillons à maîtriser les dépenses de fonctionnement et les charges de personnel. Nos décisions sont travaillées de sorte à garantir une capacité à investir suffisante pour réaliser les projets structurants pour la Ville, sans augmenter les impôts conformément à notre engagement de campagne. »

Caroline Houssin-Salvetat, Adjointe aux Finances, à l'Économie et aux Solidarités

Évolution des finances communales

La Ville a baissé ses dépenses de fonctionnement de 12,3 % entre 2014 et 2016.

Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges de personnel, les subventions et participations, les charges financières et les autres charges de fonctionnement réelles.



L'e-administration plébiscitée par les Avrillais



La Ville modernise ses services en proposant aux Avrillais, un outil de proximité innovant, l'Espace citoyens.

Pour répondre aux enjeux forts en matière d'efficacité et de réactivité au bénéfice des particuliers comme des entreprises, la Ville d'Avrillé a relevé le défi de l'administration numérique en développant des moyens qui permettent à l'usager d'interagir avec les services municipaux à distance.



"Accessible 24h/24, permettant d'effectuer la plupart des démarches en quelques clics, l'Espace citoyens c'est d'abord un antidote concret face aux lourdeurs administratives qui pénalisent trop souvent les Français. Mais c'est aussi la partie émergée d'un vaste travail de fond qui vise à améliorer, optimiser, rationaliser tous les processus et tous les métiers de la collectivité. La feuille de route est claire : offrir à l'usager le meilleur service possible, au meilleur coût pour le contribuable. Avrillé a été dans les toutes premières communes de cette taille à lancer un tel projet. Les compétences accumulées et le retour d'expérience sont valorisés par l'accompagnement d'autres communes s'engageant aujourd'hui dans la même démarche."

Johann Dantant, Conseiller municipal en charge du numérique

Des outils pour favoriser l'emploi

La mobilisation pour l'emploi est au cœur des préoccupations de la municipalité. Elle se traduit d'abord par l'implication forte de la Ville en matière d'insertion.



Le Forum de l'emploi à Avrillé en 2016 avait rassemblé plus de 900 participants en quête d'un nouveau poste.

En 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) bouleverse les champs d'interventions des collectivités territoriales relatifs au développement économique. La région et les intercommunalités voient ainsi leurs compétences s'accroître. Cette même année, Angers Loire Métropole crée l'agence Angers Loire Développement (Aldev) qui devient l'interlocutrice à l'échelle angevine en matière d'accompagnement des entreprises, d'innovation, de politique de l'emploi, d'insertion, d'enseignement supérieur, de recherche et de soutien aux filières. Pour autant, Avrillé tient à jouer un rôle spécifique dans la lutte contre le chômage, en tant qu'actrice de proximité. Au

travers de l'organisation d'actions collectives et de conventions de partenariat, la Ville a multiplié ces dernières années, les outils pour accompagner et encourager l'emploi sur son territoire. Le dispositif « Itinéraire Emploi » lancé en 2015 entend faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi. En toute logique, une interlocutrice reçoit en mairie et guide les chercheurs dans leurs démarches. Les actions qui leur sont proposées sont d'abord celles qui contribuent à la levée des multiples freins à l'emploi. Régulièrement, la Ville d'Avrillé et ses partenaires (Pôle emploi, la mission locale Angevine (MLA), Tremplin travail, l'association des seniors bénévoles, Entente des Générations pour l'Emploi et

l'Entreprise (Égée), France bénévolat, Angers Loire Développement...) proposent des conférences et des ateliers, du conseil concernant la lettre de motivation, l'optimisation de sa présence et de sa visibilité sur les réseaux web à des rencontres entreprises ou des simulations d'entretien d'embauche. Depuis 2015, les moyens déployés ont permis l'ouverture d'un Club de l'emploi ponctuel avec l'Aldev à la maison des projets (2016) et au stade Delaune (2017), et l'organisation d'une dizaine de rendez-vous, réunissant chaque fois jusqu'à 50 personnes.

« Adhérer au réseau Rebondir permet d'initier des actions en faveur des 16-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi »



Assurer une meilleure sécurité en renforçant la proximité

Prévenir, dissuader, protéger et intervenir, la Ville fait de la sécurité une de ses priorités pour garantir aux Avrillais un cadre de vie apaisé.

La politique menée en matière de sécurité ne se limite pas à la surveillance et à la sanction, mais intègre également un volet indispensable d'actions préventives tout en faisant de la proximité un enjeu crucial. En complément de l'intervention de la police, la Ville a créé en 2015 un dispositif de médiation sociale pour favoriser le dialogue et contribuer à résoudre les tensions de la vie quotidienne.

Parallèlement, des actions inédites de sensibilisation et de prévention des risques pour accompagner les jeunes et favoriser une relation de proximité avec la police municipale ont été pérennisées : « Permis piéton » auprès des CE1-CE2 depuis 2016 dans des écoles volontaires, « L'enfant dans la Ville » auprès des CM1-CM2 ciblé sur la pratique du vélo et « Eclairage Vélos » auprès des élèves du collège Clément Janequin. Désormais, les seniors bénéficient également d'une série d'ateliers consacrée à la prévention des risques de délinquance qui les touchent spécifiquement en tant que personnes vulnérables.

Toujours dans une logique d'efficacité renforcée, la Ville a souhaité moderniser la police municipale en développant la vidéoverbalisation, en acquérant 2 radars pédagogiques supplémentaires et en remplaçant le radar cinémomètre de contrôle de vitesse. Les agents ont été dotés d'équipements plus performants (informatique embarquée sur les véhicules de patrouille et acquisition de 4 caméras piétons en 2017). Le parc de caméras de vidéoprotection est passé de 17 à 29 en 3 ans et l'équipe muni-



© Mairie d'Avrillé

cipale agit en étroite concertation avec les bailleurs pour améliorer la tranquillité et la sûreté du cadre de vie dans le parc immobilier social.

LE CHIFFRE

29
caméras
de vidéoprotection
en 2017



“La période 2014-2017 a été marquée par de nouvelles avancées dans la mise en œuvre de la stratégie de vidéoprotection, avec des résultats avérés. La vidéoprotection a deux vertus: la première est préventive et dissuasive puisque les délinquants savent qu'ils sont filmés. La seconde est répressive en facilitant l'identification et l'interpellation des auteurs d'infractions.”

Bénédicte Antier, Adjointe chargée de la Prévention, de la Sécurité et de la Médiation sociale

Une Ville qui agit pour tous les Avrillais

La Ville souhaite impulser une politique de médiation et d'animation de proximité en offrant aux Avrillais un environnement propice à l'échange et favorisant le lien social et intergénérationnel.

Les rencontres entre les familles et entre les générations sont encouragées. Chaque quartier a été aménagé de sorte à ce que coexistent en libre accès, des aires de jeux, des espaces de détente et de randonnée, des terrains multisports. Par cette conception du territoire, la municipalité encourage la mixité intergénérationnelle et sociale qu'elle s'attache à cultiver à l'appui d'une offre d'animations de proximité et de grands événements qu'elle souhaite fédérateurs.

Des animations pour tous

Dans le cadre de sa politique de médiation et d'animation de proximité, Avrillé intervient en différentes occasions, au plus près des habitants. Le médiateur et les ser-

vices civiques accompagnent également toutes les initiatives des habitants pour, par exemple, les aider à l'organisation d'une fête des voisins ou à la culture des jardins partagés, nouveauté de ce mandat. L'objectif est de tisser des liens avec les habitants, de favoriser les échanges inter-quartiers pour que les gens apprennent à se connaître. Ils visitent tous les quartiers à la rencontre et à l'écoute des Avrillais, faisant le lien avec la Municipalité. Leur action de proximité se concrétise au travers de temps réguliers d'échange, de jeux en semaine et un samedi sport par mois mais aussi à l'occasion de sorties culturelles ou ludiques, seul ou en famille.

Pendant les vacances scolaires, la Ville accompagne également les familles en

organisant des sessions Sports vacances et des accueils de loisirs qui permettent aux jeunes de découvrir des disciplines sportives variées, des loisirs créatifs et des jeux.

Des temps forts aux quatre saisons

De grands événements rythment la vie des Avrillais tout au long de l'année. Au printemps, pour fêter l'arrivée de la belle saison, la Ville propose un événement familial au cœur des 25 hectares du parc Brassens, O'grand air qui permet au végétal, identité d'Avrillé, de se décliner sous toutes les formes.

L'été s'anime avec Avrillé en transats et sa déclinaison d'animations. L'automne et son lot de bonnes résolutions de rentrée promeuvent l'activité physique et sportive avec A'tout sport et enfin les Avrillais célèbrent Noël sur l'esplanade de l'hôtel de Ville.

Les jardins partagés, de la proximité au lien social

Au cours des trois dernières années, la municipalité a créé trois jardins partagés, en lien avec les habitants des quartiers. Au-delà d'être une ressource vivrière, ces jardins sont des prétextes à l'échange, à la découverte de l'autre et au plaisir de réaliser un travail collectif en s'amusant.



LE CHIFFRE

+ de 25
sorties familiales proposées
aux Avrillais
depuis 2014

Une Ville qui accompagne tous ses habitants

De la petite enfance aux seniors, en passant par les adolescents ou les personnes fragiles, la Ville accompagne ses habitants dans leur quotidien et à chaque étape de leur vie.

Accompagner les familles avec une offre de services adaptée à leurs attentes

La Ville est à l'écoute de toutes les familles avrillaises. Elle n'est pas là pour se substituer à la cellule familiale mais bien pour l'accompagner dans son quotidien en veillant à :

- La diversification et l'optimisation d'une offre d'accueil des tout-petits
- La personnalisation de la tarification des services. Basée sur ce qu'on appelle « le taux d'effort », la contribution de chaque famille aux activités et services se fait selon ses revenus. C'est un choix politique revendiqué
- La continuation du dispositif checks loisirs, programme d'aides aux activités pour les enfants et les adultes.

Assurer une veille et un accompagnement des personnes en grande précarité

La question sociale est plus que jamais au cœur de l'action municipale. La Ville apporte des solutions à des publics fragilisés :

- Action de lutte contre le non-recours aux aides par la mise en place de moyens informatiques et l'accès à une plateforme numérique d'étude des droits, en amont de la rencontre avec un travailleur social.
- Elaboration d'une charte d'engagement du bénéficiaire relative aux règles de fonctionnement de la distribution de la Banque Alimentaire
- Ouverture d'un espace de convivialité Salle J. Monnet, animé par les agents de proximité qui présentent les actions portées par la Ville et les associations. Ce lieu permet de patienter à l'abri en profitant d'un café et d'un moment d'échange convivial
- Création d'ateliers de cuisine à destination des bénéficiaires de la Banque Alimentaire

Des services pour les aînés

Avec l'avancée en âge, des problématiques de santé peuvent survenir entraînant une perte d'autonomie et avec elle un plus grand isolement. Consciente de ces enjeux, la Ville s'investit depuis de longues années aux côtés de nombreux partenaires dans la mise en place de dispositifs, d'équipements et de services adaptés aux besoins des seniors :

- Édition du guide « Bien vivre son avancée en âge » en 2016 qui recense une offre d'activité et d'hébergement adaptée à chacun, permettant à tous de choisir son parcours de vie
- Soutien à l'aîné et l'aïdant à travers l'ouverture de la première halte relais du département un après-midi par mois .
- Proposition d'un atelier régulier permettant d'accompagner les personnes éloignées des outils numériques.
- En outre, des campagnes d'informations et d'activités (excursions, spectacles, séances de sport adapté) régulièrement proposées en dehors des semaines bleues, l'échange et le partage étant primordiaux à la conservation d'une bonne qualité de vie.



Parmi les initiatives prises en faveur des seniors, le Repas des aînés, moment festif de partage et de rencontres.

LE CHIFFRE

Entre 2014 et 2016,

463 foyers

dont 749 enfants ont bénéficié du dispositif qui permet de lutter contre l'isolement des familles en favorisant l'accès aux activités et équipements avrillais.

Encourager les jeunes à s'ouvrir à la société

L'accompagnement auprès des jeunes s'est étoffé grâce à la réalisation d'actions visant à :

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en levant les freins à la mobilité au travers des bourses permis de conduire et Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs en contrepartie d'un investissement auprès des associations avrillaises ou de services rendus à la collectivité.
- Permettre aux jeunes de se réunir dans un lieu leur étant spécifiquement dédié, le S'pace sur un site culturel et associatif, Brassens.

Des actions de modernisation des équipements pédagogiques et scolaires

La Ville investit pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage, qu'il s'agisse des équipements pédagogiques ou des infrastructures éducatives.

Les outils utiles à l'enseignement et stimulants pour les enfants

Une attention particulière est en effet apportée à la modernisation des outils d'enseignement. Dans cette logique, chacun des groupes scolaires est doté de tableaux numériques qui favorisent l'interactivité entre professeur et élèves en suscitant la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants. Ces trois dernières années, ces outils ont été renouvelés afin d'encourager l'immersion des jeunes apprentis. Parallèlement, Avrillé avec le concours des enseignants veille à sensibiliser les enfants aux valeurs fondamentales qui régissent la vie en société, parmi lesquelles le respect et la tolérance. En 2016, les enseignants ont pu être formés au Jeu des Trois Figures, activité théâtrale pour développer l'empathie des enfants et prévenir la violence.

Un cadre d'apprentissage amélioré et sécurisé

La municipalité a aussi investi pour améliorer d'une part et sécuriser d'autre part le cadre d'apprentissage des enfants en raison du plan Vigipirate dans le cadre d'un contexte d'état d'urgence sans précédent. Ainsi, en 2016, la salle de motricité maternelle de l'école du Bois du Roy a fait l'objet d'une extension et en 2017, un préau dans la cour élémentaire a été installé. En 2018, le groupe scolaire Saint Exupéry



fera l'objet d'une restructuration complète pour répondre à l'augmentation significative de ses effectifs scolaires liée à l'urbanisation des nouveaux quartiers avrillais. L'ensemble des groupes scolaires sont aujourd'hui équipés de dispositifs contre les intrusions.

LE CHIFFRE

698 052 €

de travaux et dépenses en faveur des écoles depuis 2014

Restauration scolaire : du bon, du mieux, du bio

Les établissements de l'éducation de la Ville

bénéficient de prestations de restauration collective destinées à améliorer la qualité des repas au quotidien. Grâce à un cahier des charges exigeant en termes de qualité, l'accent est mis sur le fait « maison » et les produits sélectionnés avec soin, privilégiant l'origine française. Certains légumes sont produits à Verrières-en-Anjou et en Bretagne et le lait cru provient d'Andard. Sur les cinq éléments présents à chaque déjeuner (entrée, plat, fromage, dessert, fruit), l'un des aliments est toujours issu de l'agriculture biologique.

LE CHIFFRE

73 %
des élèves déjeunent à la cantine.

© P. Guiraud



« La qualité des équipements éducatifs et de la diversité de l'offre d'accueil des tout-petits contribue à l'attractivité d'Avrillé pour les familles. Notre territoire bénéficie d'un nombre de places en accueil collectif et familial supérieur aux préconisations de la Caisse d'allocations familiales. Chaque année, et malgré la baisse des dotations de l'Etat, la Ville procède à des aménagements dans les écoles pour permettre aux enseignants et à leurs élèves de travailler dans les meilleures conditions, et des outils pédagogiques diversifiés leur sont proposés pour ouvrir les enfants au monde et les aider à se construire un parcours de réussite. L'action municipale en faveur de l'Enfance et l'Éducation s'inscrit dans le quotidien des familles. »

Augustin Vanbreemersch, Adjoint chargé de l'Éducation et de l'Enfance

Le Cœur de Ville, des avancées majeures pour la redynamisation du centre-ville

La Ville se donne les moyens de faire du centre-ville, un véritable point de rencontre et d'échanges, avec des commerces et des services de proximité.

Initié en 2009, le projet « Cœur de Ville » est une opération de renouvellement urbain, qui se traduit aujourd'hui par un élargissement du centre-ville, d'est en ouest, de la place de l'église Saint-Gilles à la rue Henri Dunant.

Faciliter les accès à ce cœur de ville en le dotant d'une large avenue qui porte le nom de Simone Veil et de voies secondaires, favoriser tous les modes de transport en site protégé et particulièrement les déplacements doux (piétons, cycles) sont autant de moyens que la Ville s'est appliquée à déployer pour construire le centre-ville de demain.

Parallèlement, la création d'un habitat urbain adapté aux attentes et besoins de la population est en enjeu fort du mandat, conjuguée avec la nécessité d'une mixité sociale équilibrée et intégrée par tous. La Ville travaille également à la création d'une offre commerciale et de services élargie.



Démarches administratives d'autorisations de transfert d'AFM



« Le projet de Cœur de Ville a vécu un grand coup d'accélérateur ces dernières années. La procédure administrative de désindustrialisation du site occupé par l'usine de recyclage a abouti, puisque AFM a obtenu son autorisation d'installation sur la zone du Fléchet. Notre souhait de réaménager le centre-ville se concrétise aujourd'hui. L'offre d'habitat diversifiée est en plein essor. La concertation avec les commerçants se révèle riche d'idées et d'ambition. Le centre-ville est l'affaire de tous : des élus, des commerçants, des promoteurs et surtout des habitants qui sauront le faire vivre. Le Cœur de Ville qui sera demain attractif sera celui qui a été réfléchi pour les Avrillais et pour le développement de son commerce de proximité. »

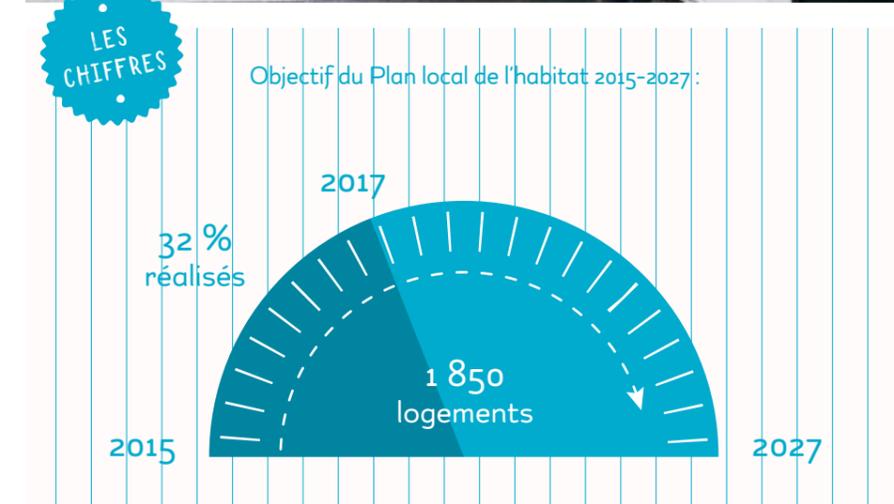
Philippe Houlgard, Adjoint en charge de l'aménagement du territoire

Une politique de l'habitat pour transformer la Ville de demain

L'évolution de la population et de ses attentes a conduit Avrillé à développer simultanément des projets urbains d'envergure dans cinq secteurs clés de la commune : le Centre-ville, le Bois du Roy, le Plateau Mayenne, Ardenne et Le Pré.

La Ville poursuit cette logique de développement urbain avec l'émergence de nouveaux quartiers qu'elle a souhaité organiser au travers d'un programme local de l'habitat (PLH), ceux des zones d'aménagement concerté (ZAC) mais également sur l'ensemble de son territoire. L'objectif poursuivi est simple : répondre à la demande d'un habitat moderne et durable, et se donner la capacité d'accueillir une population hétéroclite, facteur de mixité sociale et intergénérationnelle : étudiants et actifs, jeunes couples et familles, seniors, propriétaires et locataires, dans le parc immobilier privé, le logement locatif social ou l'accession

sociale à la propriété. La typologie des logements souhaitée par la municipalité favorise le parcours résidentiel : du T2 au T5, de l'appartement à la maison clés en main en passant par le terrain à bâtir, de la location à l'acquisition ou l'investissement. Chaque projet est réfléchi en termes d'équilibre du territoire, d'urbanisme maîtrisé et surtout, en veillant à concevoir les espaces publics comme des lieux d'échanges et de rencontres, des espaces fédérateurs pour les Avrillais actuels et futurs, à l'image de la nouvelle place du Bois du Roy qui concentre habitat, services, commerces.



« Le PLH, c'est quoi ? C'est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat d'Angers Loire Métropole : parc immobilier public et privé, gestion du parc existant et des constructions, nouvelles populations spécifiques. »

Ad'AP, Objectif 2018

L'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur entourage s'est très largement traduit par une mise aux normes d'accessibilité des bâtiments et espaces publics.

En partenariat avec la commission communale d'accessibilité, la municipalité poursuit son plan de travaux de mise en accessibilité de ses établissements et lieux publics. L'audit mené en 2015 a permis de recenser près de 330 aménagements à réaliser (dispositifs podotactiles des escaliers dans les bâtiments, pose de rampes d'accès, de mains courantes, aménagement de sanitaires, changement de poignées d'accès...). Aujourd'hui, 76% du programme ainsi défini ont été mis en œuvre. La Ville entend clôturer son agenda d'accessibilité programmé d'ici la fin 2018.

« La restructuration de l'école Saint-Exupéry et la pose d'un ascenseur au groupe scolaire du Bois du Roy sont prévues en 2018. »



Avrillé, forte d'un réseau cyclable sécurisé

La Ville, au fil de ses parcs et de ses quartiers, est traversée par de nombreuses voies spécialement pensées pour les cycles.



La nouvelle avenue Simone Veil a été conçue pour accueillir tous les modes de transport.

L'équipe municipale poursuit le développement des pistes cyclables et des voies douces pour rendre la pratique du vélo plus confortable et assurer la sécurité de tous les Avrillais. Dans cette optique, de nouveaux aménagements de cheminements doux ont été réalisés, notamment dans le secteur de l'école du Bois du Roy et du collège Janequin afin de sécuriser les trajets des plus jeunes.



Entretenir un cadre de vie privilégié en s'adaptant aux enjeux du développement durable

Sensible aux enjeux du développement durable, la Ville a défini de nouvelles orientations de gestion des espaces verts tout en veillant à conserver un cadre de vie de qualité pour ses habitants.



Il y a un engagement fort de la collectivité en faveur d'une gestion différenciée des espaces verts. Dès 2010, un plan d'intervention avait été établi et continue aujourd'hui d'être appliqué par l'équipe municipale car il permet de définir le degré d'entretien le plus adapté en fonction de l'emplacement (fréquence de taille et de tonte notamment) et un degré d'exigence écologique

toujours d'actualité : zéro produit phytosanitaire dans l'entretien des espaces publics depuis mai 2016 (hors cimetière bourg et infrastructures sportives), désherbage thermique ou manuel, plantations d'essences peu gourmandes en eau...

« La Ville a été deux fois primée au concours des Villes et villages fleuris, en 2015 et 2017. »



« Le développement urbain d'Avrillé, conjugué aux nouvelles normes environnementales, nous a conduits à réfléchir différemment les espaces verts. Les techniques de gestion différenciée auxquelles les agents ont recours permettent d'allier esthétique, écologie et entretien maîtrisé. Avrillé, Ville-parc, est la cité de demain, une « ville verte » au sens plein : écologique mais aussi végétale, c'est-à-dire qui privilégie les jardins et espaces verts sur le béton tout en favorisant le foisonnement de la flore. »

Annie Darsonval, première Adjointe en charge des proximités

La ceinture verte et Aprilis

Forte de 5 parcs arborés et de près de 180 hectares d'espaces verts et d'espaces semi-naturels, Avrillé a poursuivi le développement de la ceinture verte qui participe à son identité de Ville-Parc. Ce sont plus de 18 500 plantations depuis 2014 qui donnent une ambiance nouvelle au chemin Aprilis, le chemin de randonnée

aménagé sur 13 km autour de la Ville. La municipalité répond au triple objectif qu'elle s'est fixée à savoir, limiter l'urbanisation, permettre un cadre agréable de verdure propice à la promenade et enfin, favoriser l'installation et le déplacement de la faune et flore sur ce corridor écologique.

Une ambition sportive pour tous les Avrillais

Forte de près de 4 000 sportifs, licenciés ou non, la Ville d'Avrillé a décliné toute une série d'actions, en collaboration avec les clubs, qui entretiennent un environnement favorable pour encourager le développement de la pratique physique et sportive pour tous.

Au regard des services offerts à la population, Avrillé est reconnue comme l'une des communes de la région les mieux loties en infrastructures sportives, déclinant un vaste choix d'activités aux Avrillais qui peuvent ainsi accéder à une pratique sportive quel que soit leur niveau, leur situation et leurs aspirations.

Ce large panel d'actions tient compte de la diversité des pratiques et des pratiquants et pour un résultat des plus optimaux, la municipalité travaille en transversalité avec les associations locales.



Depuis 2 ans, Avrillé avec le concours des clubs et partenaires, offre une véritable vitrine des sports pratiqués avec A'tout Sport.

Une politique sportive promue

La qualité de la politique développée et des moyens alloués a été saluée à deux reprises en 2016 et 2017. Par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, avec le label Ville Active et Sportive, et par le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire qui a attribué 4 flamme à la collectivité en signe de reconnaissance de la manière dont le sport est promu à Avrillé.

Une attention particulière portée à l'environnement sportif

Avrillé dispose d'un éventail d'équipements favorisant la multiplicité des pratiques sportives. Pour autant, un diagnostic mené en partenariat avec les associations sportives a mis en exergue la saturation des infrastructures et le besoin subséquent d'un équipement de grande envergure. La Ville a

donc engagé un programme ambitieux de construction d'une nouvelle salle de sports, en complément des trois existantes. La livraison est prévue en 2019 pour un budget global estimé à environ 4 700 000 € TTC.

Avrillé sportive c'est aussi :

- L'organisation d'un grand événement sportif pour tous : la Génie Race organisée conjointement avec le 6^{ème} régiment du Génie d'Angers
- La mise en place de cycles de formations, de rencontres et d'échanges sur des thématiques sportives, de santé, du handicap et d'éducation en partenariat avec les associations, les éducateurs, les enseignants d'éducation sportive
- Le renouvellement permanent des opérations « sports-vacances » et des anima-

tions de proximité dans les quartiers

- La valorisation des sportifs de haut niveau en tant qu'ambassadeurs de la Ville et d'exemples auprès des jeunes par des rencontres, des échanges, des témoignages
- L'implantation de plateaux multisports dans les quartiers
- L'organisation de tournois sportifs interentreprises.



"Ville de solidarités actives, Avrillé s'emploie à promouvoir l'intégration de tous au sein de la Ville, notamment par le sport. La mise en place d'animations intergénérationnelles favorisant l'échange du savoir, l'entraide, le lien social concourt à renforcer les actions du bien-vivre au quotidien. Les manifestations qui se déroulent dans notre commune sont le témoignage de la vigueur de notre tissu associatif. La Ville accompagne ces initiatives en fournissant un appui matériel et financier, ainsi que des équipements adaptés aux besoins du plus grand nombre. Toutes ces associations portent aussi des valeurs d'éducation, de cohésion ou d'entraide que la Ville soutient et encourage."

Eric Bretault, Adjoint en charge de la Vie associative et des Sports

Une vie associative encouragée

Parce que la vitalité d'un territoire dépend aussi du dynamisme de son tissu associatif, la Ville accompagne les 110 structures avrillaises qui participent à promouvoir le lien social auquel elle est attachée.

Des lieux associatifs dédiés

Dans un contexte normatif qui n'a de cesse d'évoluer (administratif, juridique, financier, budgétaire...), il importe à la municipalité d'accompagner les associations présentes sur son territoire et ainsi encourager la vie associative. Elles bénéficient d'une mise à disposition des salles communales dont la Ville a souhaité élargir le nombre avec le projet de maison des associations au Parc de la Haye en phase prochaine de réalisation.

Surtout, un lieu leur est spécifiquement dédié, la maison des sports et de la vie associative, où chacune peut trouver des conseils et informations pratiques.

Des moyens mis à disposition des associations

Avrillé dispose d'un large éventail de services et d'actions qu'elle continue de développer. Ce sont pour la plupart des dispositifs qu'elle a elle-même conçus, parmi

lesquels le kit Sponsoring et le mécénat qui aident les structures dans leurs recherches de financement auprès de partenaires privés.

Des cycles de formation sont également organisés en plus d'un accompagnement logistique et humain pour les manifestations d'envergure : La responsabilité juridique et pénale, le montage de projet, les gestes de premiers secours etc.

En proposant de telles actions qui visent à «décomplexifier» l'engagement associatif, Avrillé souhaite encourager le bénévolat. C'est aussi ce qui a conduit la Ville dès le début du mandat à organiser une cérémonie annuelle qui promeut ce geste de citoyenneté.

En outre, les outils municipaux de communication leurs sont mis à disposition afin de les aider à promouvoir leurs activités : magazine municipal, site interne, réseaux sociaux et affichage numérique dynamique pour lequel la Ville a choisi d'investir.



Chaque année, Avrillé rend hommage aux bénévoles en faisant toute la lumière sur l'importance cruciale de leur contribution au projet collectif municipal.



La Ville organise en partenariat avec les associations des commerçants des animations sur le territoire et encourage ainsi le dynamisme du commerce de proximité



Ventura : faire d'une mauvaise surprise une avancée pour la Ville

Tandis que les expertises et les démarches administratives se poursuivent, l'avenir du site est en réflexion.



Rebâtir un équipement

Entre la pose de la première pierre en 1989 et les ravages du feu, l'espace Ventura a abrité de nombreux événements publics, associatifs, privés ou municipaux.

Le 5 décembre 2016 au matin, les Avrillais constataient les dégâts provoqués par l'incendie de l'espace Ventura, à proximité immédiate du centre Brassens. Un an plus tard, l'enquête judiciaire qui doit déterminer les causes de l'incendie se poursuit. La salle, inaugurée en mai 1990, et qui a accueilli des centaines d'événements et des milliers de personnes, est totalement inutilisable depuis l'incendie. En 2017, les quelques travaux menés sur le site visaient à mettre le bâtiment hors d'eau et à sécuriser ses abords. Le coût d'une remise en l'état est en cours d'estimation par un cabinet d'experts. L'assurance contractée par la Ville pour cet espace va fonctionner, et une réflexion est menée pour rebâtir un équipement qui viendrait, à terme, remplacer l'ancien tout en correspondant au mieux aux besoins actuels. Ce travail d'anticipation est mené par les élus et des cabinets d'experts. Une consultation des associa-

tions sera prochainement programmée. L'ensemble du processus pourrait durer encore quatre ans. C'est grâce à cette patience que la Ville pourra se doter d'un équipement parfaitement dimensionné et financé dans de bonnes conditions.



1989 : pose de la première pierre de l'espace Ventura.

Une offre culturelle pour tous !

Avrillé propose, en lien avec la programmation des spectacles, toute une série de rencontres, d'expositions, d'ateliers pour que la culture soit le quotidien des Avrillais.

C'est au centre Brassens que bat le cœur de la culture avrillaise. Avec son théâtre, son hall rénové, ses expositions, sa médiathèque, son Studio B et les associations qui l'investissent, la Ville propose tout au long de l'année une multitude de rendez-vous. Conçue comme un vecteur d'épanouissement, un outil d'éducation qui aide à se construire une identité et une conscience, l'offre culturelle proposée par la municipalité s'adresse à tous, petits et grands, en famille ou en solo. Elle transmet un héritage culturel, favorise les débats et le partage, encourage la création et la créativité. De fait, Avrillé veille à porter la culture au plus près de chacun, grâce à une grande variété de propositions, une tarification accessible et des temps forts gratuits à l'instar des scènes découvertes ou encore du tremplin musical au Parc Brassens.

Des équipements modernisés et adaptés à l'offre culturelle

Dans cette même logique, Brassens évolue pour plus d'attractivité, de convivialité et de cohérence avec la programmation de l'offre socio-culturelle à destination des habitants. La réalisation de travaux en 2017 a permis de moderniser l'équipement de sorte à faire du hall, plus qu'un simple lieu d'accueil et de passage, un lieu de vie et de découvertes avec des rencontres et des expositions. Le centre a également été adapté aux ambitions de la politique jeunesse souhaitée par la Ville en accueillant le nouvel espace jeunesse, S'Pace. Fait marquant de ce mandat, le Studio B a enregistré ses premières notes. Inédit dans

le paysage culturel amateur angevin, il est voué à la pratique de la musique amplifiée, à la création musicale, à l'enregistrement et à la diffusion musicale en plein air. Avrillé fait de la créativité culturelle, un engagement fort de ce mandat.

Développement des partenariats culturels

Elle encourage et valorise la pratique créative en développant des partenariats culturels. C'est notamment le cas de l'école intercommunale de musique d'Avrillé avec qui une convention tripartite a été signée

l'été dernier incluant la commune de Longuenée-en-Anjou, proposant un cursus complet de formation musicale et instrumentale, ainsi que des pratiques collectives telles que l'orchestre d'harmonie ou la musique de chambre.

En permettant aux Avrillais de découvrir différentes déclinaisons culturelles, la Ville entend encourager le développement des pratiques à tout âge et stimuler le citoyen pour qu'il devienne lui-même acteur de la vie culturelle avrillaise.



Les Scènes découvertes, spectacles gratuits dans le hall du centre Brassens, mettent en valeur les talents émergents.



"La Culture pour tous à Avrillé est bien une réalité tant les propositions sont nombreuses pour toucher tous les publics. En complément, des moyens techniques conséquents, adaptés aux enseignements, aux pratiques et aux découvertes font d'Avrillé une des villes les mieux équipées de l'Agglomération. Avrillé cultive plus que jamais tous les ingrédients culturels pour que chacun puisse s'épanouir et grandir en harmonie."

Laurent Prétrot, Adjoint en charge de la Culture de la Communication et des Jumelages

Un patrimoine bâti et végétal valorisé

Avrillé fait le choix d'œuvrer en faveur de la préservation et de la valorisation de son territoire.

La Ville abrite un patrimoine remarquable mais souvent méconnu de la population. Pour faire vivre son histoire et valoriser son bâti et ses espaces verts, la municipalité,

s'applique à offrir aux Avrillais les opportunités d'apprécier une architecture variée et un environnement végétalisé hors du commun. A l'occasion des journées du Patri-

moine marquées par une implication forte de bénévoles, c'est toute cette richesse qui se dévoile : le passé ardoisier, l'église Saint Gilles, le champ des Martyrs, la Haye aux Bonhommes, son prieuré et sa chapelle, les moulins ou encore les châteaux comme celui de la Perrière classé Monument historique. Et c'est cette même richesse que la Ville entend permettre d'admirer en dehors de ce temps fort culturel. Pour ce faire, un guide des sentiers de randonnée qui recense les points d'intérêt du territoire a été édité en 2017. Il vise également à faire prendre conscience de la valeur patrimoniale des arbres remarquables qui participent à forger l'identité Ville-Parc d'Avrillé : les chênes pédonculés et écarlates à proximité du parc des Poumons verts ou encore les marronniers d'Inde, spécimens rares en Europe, de l'Allée royale de la Perrière.



Les sentiers de randonnée qui traversent Avrillé sont jalonnés de monuments et sites remarquables.

Une culture affirmée de la Mémoire

Sensible au lien Armées-Nation, Avrillé met en œuvre politique volontariste de transmission de la Mémoire auprès du grand public. Une action tournée vers toutes les générations, qui repose notamment sur le montage d'expositions historiques et de conférences autour du centenaire de la Grande Guerre.

Dans le cadre de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Ville a obtenu en 2014 le label national de la Mission Centenaire qui vise à distinguer les projets les plus innovants pour le territoire. Dans ce cadre, elle s'attache à proposer, outre les cérémonies commémoratives, plusieurs séries de manifestations chaque année : la Semaine avrillaise de la Grande Guerre en 2014, le week-end Verdun organisé avec le concours du 6^{ème} Régiment du Génie en 2015, des conférences en 2017. Ouvertes à tous, elles ont été conçues pour être accessibles et didactiques, notamment pour les jeunes générations. C'est ce qui a conduit aussi la Ville à soutenir le collège Clément Janequin, en partenariat avec les Comités de Jumelage d'Avrillé et de Schwalbach, pour le voyage pédagogique d'une cinquantaine d'élèves à Verdun. Il y a une volonté affirmée d'Avrillé d'encourager à la formation de citoyens responsables et tolérants.



Du 21 au 23 septembre 2016, deux classes du collège Clément Janequin se sont rendues à Verdun dans le cadre d'un voyage scolaire. Rejoints par plusieurs élus de la Ville, elles ont participé à une cérémonie officielle en hommage aux morts de la cote 304.



© DR



Première rentrée à l'école de l'Aérodrome - septembre 2014



Noël magique - décembre 2014



Lancement de la saison culturelle - octobre 2015



Ogrand air - avril 2015



Inauguration du premier jardin partagé - juillet 2015



Génie Race - avril 2016



Avrillé en transats - juillet 2016



Inauguration de la Boîte à lire - juin 2016



Le Tour de France à Avrillé - juillet 2016



Journée citoyenne - mai 2017



Tournoi inter-entreprises - juin - 2017

DÉMOGRAPHIE

Le recensement prend le pouls du territoire

L'Institut national de statistiques et des études économiques (INSEE) lance sa campagne de recensement le 18 janvier. À Avrillé, 525 logements seront concernés par cette démarche.



Cette année, les agents recenseurs sont Corinne Maret et Marc Dukanac. Afin de lutter contre les démarches frauduleuses, chaque agent est muni d'une carte officielle.

La campagne nationale de recensement 2018 se déroule du jeudi 18 janvier au samedi 24 février. Comme chaque année, ce sont environ 8 % des habitations neuves ou anciennes, dans tous les quartiers, qui sont invitées à répondre à un questionnaire présenté par les agents recenseurs. Les Avrillais concernés seront préalablement informés par courrier de leur recensement. Ils auront la possibilité de répondre au questionnaire en ligne dès le 18 janvier (par

accès sécurisé www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil). À Avrillé, lors de la dernière campagne, le taux de réponse en ligne s'élevait à 62,5 %, preuve de la bonne intégration des usages numériques par les habitants. Faire cette démarche par Internet permet à l'INSEE de gagner du temps dans le traitement des données recueillies. Si les réponses sont apportées sur la version papier du questionnaire, l'agent recenseur et l'administré conviendront d'un rendez-vous

pour récupérer le document rempli. Une nouveauté apparaît pour 2018 : la feuille de logement est conçue pour mieux distinguer les familles recomposées et les situations d'enfants en résidence alternée. Les réponses collectées sont confidentielles et permettent, au-delà du comptage de la population, de déterminer les moyens alloués aux communes.

Un outil d'aide à la décision

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui concernent la population peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent sur le territoire national et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participa-

tion de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Au niveau local, le recensement sert par exemple à prévoir des équipements collectifs nécessaires et à déterminer les moyens de transport à développer.

EMPLOI

Huit semaines pour se remettre sur les rails

La Ville et ses partenaires réunissent un groupe de chercheurs d'emploi pour les accompagner dans leur projet professionnel. Un dispositif inédit pour favoriser des résultats à court terme.

En partenariat avec les professionnels de l'emploi (dont Aldev, MLA, Pôle Emploi), des associations du territoire (Tremplin travail, Egée, la Maison des Jeunes et de la Culture) et des entreprises, la Ville propose à un groupe d'une quinzaine de chercheurs d'emploi de développer leurs méthodes et pratiques de recherches pour mieux les accompagner vers un nouveau poste. Une série de rencontres va leur être proposée, réparties sur huit semaines et adaptées au projet professionnel de chacun.

Ces ateliers se dérouleront à raison de trois à quatre demi-journées par semaine et seront animés par les partenaires. En parallèle, un appui et une écoute individualisés sont assurés par la référente emploi de la Ville. Les participants seront retenus en fonction de

leur projet afin de constituer un groupe hétérogène, créant ainsi une émulation conviviale et bienveillante au sein du groupe.

Les candidats intéressés seront rencontrés à l'issue de la réunion d'information qui se tiendra le 11 janvier à 13h30, salle Victor Hugo (sous l'église Saint-Gilles). Les sessions de travail débuteront dès la semaine suivante, afin que chacun soit dans la bonne dynamique et prêt lors du Forum pour l'emploi qui se déroulera le 30 mars au parc des expositions d'Angers. Ce jour-là, environ 1 600 postes à pourvoir seront proposés.

Accompagner
vers un nouvel
emploi

• Réunion d'informations
le jeudi 11 janvier, 13h30
salle Victor Hugo



La Ville travaille avec de nombreux partenaires, notamment ceux avec qui elle a organisé le Forum pour l'emploi du 21 novembre dernier.

Cartes d'identité, passeports : n'attendez pas

Vous comptez voyager? Pour éviter l'engorgement des services au printemps, et donc l'attente de vos cartes nationales d'identité ou passeports, il est recommandé de prendre dès ce début d'année les dispositions nécessaires. Rendez-vous sur l'Espace citoyens pour constituer votre dossier puis fixer un rendez-vous en mairie.

ville-avrille.fr >
Nos services > Démarches

Chacun sa voie sur Pompidou

Après six mois de travaux, la circulation et le stationnement sur l'avenue Pompidou ont changé. Des voies de circulation douces ont notamment été créées. Sur cet axe particulièrement fréquenté par les jeunes se rendant au collège ou au stade, il est donc essentiel que chacun observe scrupuleusement les règles de stationnement, et veille à laisser les voies réservées aux piétons et cyclistes.

ÉMISSIONS

Télévision : une mise à jour à effectuer le 23 janvier

Pour libérer des fréquences, les canaux vont être réorganisés.

Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision numérique terrestre (TNT) grâce à une antenne râteau sont invités à effectuer une nouvelle recherche des chaînes (à partir de leur télécommande du poste ou de l'adaptateur TNT) le mardi 23 janvier prochain. Afin de libérer des fréquences hertziennes (la bande des 700 MHz), les canaux de diffusion sont réorganisés. Cette démarche vise notamment à accompagner l'usage croissant des smartphones et de la 4G. Le 23 janvier, l'opération concernera notamment les Avrillais, et permettra à chacun de conserver l'intégralité des chaînes de la TNT en haute définition. D'ici 2019, tout le territoire national aura effectué ce changement. Plusieurs outils sont mis en place pour accompagner les téléspectateurs qui en auront besoin.

• **Pour plus d'information ou une aide à cette démarche :**
www.recevoirlatnt.fr
 ou 0970 818 818 (appel non surtaxé)



Après un simple réglage, chacun pourra retrouver ses chaînes habituelles sans perte de qualité.

CIRCULATION

La voie verte, un espace partagé

Inaugurée au début de l'été 2017, la voie verte relie Montreuil-Juigné à Angers en empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée sur plus de neuf kilomètres. Cet espace aménagé et entretenu par la communauté urbaine Angers Loire Métropole est destiné aux



piétons (on y croise de nombreux joggeurs) et aux cyclistes. Plus qu'un nouveau mode de déplacement, cette voie verte est également un lieu de promenade et de détente. Aucun engin motorisé n'y est admis, et chacun est invité à respecter les règles élémentaires de circulation. De même, afin de respecter ce cadre naturel, les dépôts sauvages sont bien évidemment prohibés.

Chaque année jusqu'à 2020, la communauté urbaine aménagera une nouvelle section de cet itinéraire, qui reliera à terme Canteau-Épinard, Écouflant, Montreuil-Juigné, Bouchemaine, Trélazé et les berges de Maine, tout en valorisant le patrimoine naturel du territoire. Cela créera une connexion entre plusieurs grands itinéraires cyclables : la Loire à vélo, la Vélo Francette (qui emprunte le chemin de halage de la Mayenne) et la Vallée du Loir à vélo (entre Angers et Montoire-sur-le-Loir).

En quelques mois, la voie verte est entrée dans les habitudes des cyclistes et des piétons.



Suivez le Centre Brassens au quotidien sur www.brassens.avrille.fr et sur Instagram. @centrebrassens_avrille

SAISON CULTURELLE 2017-2018

Du rire au théâtre Brassens !

Le début d'année sera placé sous le signe de l'humour ! En chanson, en musique ou à travers le théâtre, vous allez rire en famille au Centre Brassens.

Tout d'abord, deux one-man-shows sont au programme à Brassens. « Carnet de notes » par Pierre-Yves Plat le 19 janvier, qui mettra le piano au cœur de son spectacle et « Vibralex » par Carl Laforêt, qui interprète les employés de l'entreprise Vibralex, spectacle plein d'humour le 26 janvier. La Troupe du Pompon présente un récit humoristique de l'évolution de la condition féminine en France avec « Et pendant ce temps, Simone veille ! » le 16 février. Côté humour toujours, mais cette fois-ci en chanson et a cappella, les Divalala avec « Femme femme femme », le 14 février, chanteront « la femme dans tous ses ébats ».

Le concert jazz des quatre brillants solistes formant Les Swingberries sera proposé le 9 février. Pour les amateurs de musique celtique, il faudra se rendre à l'église Saint-Gilles le 28 janvier pour écouter The Curious Bards, concert proposé par l'association Anacréon.

Côté théâtre, rendez-vous le 2 février pour « De l'autre côté », une création 2018 de la Compagnie Omi Sissi et le 22 février pour « Dédales » par la Compagnie du Cri, un récit musico-théâtral avec pour thème le monde du rêve et celui de la réalité.

Séverine Vidal, auteure jeunesse, sera présente à la médiathèque le 7 février pour une rencontre avec le jeune public et une dédicace.

À noter également, la scène découverte de slam proposée le 25 janvier. Chacun pourra venir pour déclamer des poèmes ou simplement les écouter.



« L'entreprise rend fou... ! »

• **Retrouvez toute la programmation sur www.brassens.ville-avrille.fr et sur les réseaux sociaux.**

À noter également, la scène découverte de slam proposée le 25 janvier. Chacun pourra venir pour déclamer des poèmes ou simplement les écouter.

JEUNE PUBLIC

Spectabilis et « La maison en petits cubes »

Le jeune public ne sera pas oublié lors de cette saison ! Le 24 janvier, la Compagnie Spectabilis propose aux enfants à partir de 6 ans « La maison en petits cubes », d'après l'album « The house of small cubes » de Kenya Hirata et Kunio Katô. Cet album a reçu le Grand prix du roman de l'Académie française en 2013.

Le pitch? Dans une ville où le niveau de la mer ne cesse de monter, désertée par ses habitants, un vieil homme paisible résiste encore...

Son histoire est contée avec la complicité de trois comédiens manipulant des marionnettes.



Un peintre à l'honneur

Jean-Louis Rondeau est le lauréat du 17^e salon de la peinture à l'eau. Il a reçu le prix de la Ville lors du vernissage vendredi 1^{er} décembre. Il sera l'invité d'honneur du salon de la saison prochaine. Cet artiste avait déjà exposé au Centre Brassens en 2001.

SANTÉ

Le haut niveau et les défis du quotidien

Parmi les nouvelles activités implantées au centre commercial du Bois-du-Roy, il y a celle d'Eric Guibert, spécialiste de la remise en forme. Le coach ne manque ni d'énergie ni de projets.

Peak Performance s'est installée au centre commercial du Bois-du-Roy en février dernier. Dans son espace de coaching, Eric Guibert accueille tous ceux qui se lancent un défi ou qui ont besoin d'une remise en forme. « Je travaille d'abord sur l'aspect humain : pour définir un objectif à atteindre il faut se faire confiance », explique le coach depuis le bureau qu'il a installé à quelques pas des barres, sacs de frappe, gym-balls et altères. « Que ce soit pour arrêter de fumer, pour perdre quelques kilos ou pour se remettre d'aplomb avant une compétition sportive, il faut évaluer le point de départ ». Après avoir exercé 14 ans dans une salle de fitness et trois ans comme coach dans l'agglomération angevine, Eric Guibert a souhaité donner une nouvelle orientation à son métier. « Je voulais ma propre activité, et apporter une vraie complémentarité avec les autres disciplines : je partage donc ma salle d'attente avec un ostéopathe qui lui aussi travaille pour remettre les corps au meilleur de leur forme ! »

Parmi ses clients on trouve donc des sportifs, des quadragénaires en lutte contre l'embonpoint ou des seniors qui travaillent la souplesse pour conserver toute leur autonomie. Les séances coûtent entre 12 et



Le 7 octobre dernier, Eric Guibert assurait l'échauffement des 650 participants au trail de la Ceinture verte, à Avrillé.

50 € selon la formule.

« Il y a un lien évident entre la vitalité et la psychologie, poursuit le coach, je m'efforce de garder un contact avec les personnes que je suis en dehors des séances, on s'appelle, on s'écrit pour garder une motivation et que le projet s'inscrive vraiment dans leur quotidien. »

Eric Guibert propose aussi des rendez-vous en groupe, une méthode qu'il connaît bien.

Depuis plus de dix ans, il encadre la préparation physique des jeunes hockeyeurs du Angers Hockey Club Amateur (AHCA) dont les jeunes de 17-20 ans évoluent parmi l'élite nationale. Parmi les performances futures sur lesquelles il travaille, un tour du Mont Blanc avec un petit groupe de marcheurs préalablement entraînés.

• www.agence-peakperformance.fr

AMÉNAGEMENT

Sam Services pour faciliter les travaux du quotidien

À 33 ans, Samuel Debar est un touche-à-tout. Formé comme plaquiste et comme dépanneur en électro-ménager et multimédia, cet Avrillais a également travaillé en tant que cariste et monteur de scènes de spectacles. En juin, il s'est lancé comme « homme-toutes-mains ou multiservices, ça laisse place à beaucoup de possibilités » s'amuse le jeune homme. En rendant service dans son entourage proche, il a pris la mesure des compétences qui manquent souvent pour accomplir de menus travaux et a décidé d'en faire son métier. Il se rend donc chez les particuliers, que ce soit pour

des travaux de peinture, de réparation ou de dépannage : « Ça permet de rencontrer du monde, souvent des seniors, à qui il manque quelques connaissances ou quelques outils pour faire ces tâches eux-mêmes. J'ai monté des lustres, des meubles, peint une pièce ou remplacé des faïences dans une cuisine... C'est parfois en me voyant à l'œuvre que les clients réalisent qu'ils ont d'autres travaux à me demander. »

• samservices49@gmail.com
06 61 48 07 02



CONSTRUCTION

Un nouveau cadre de vie moderne et fonctionnel pour le centre-ville

Vingt maisons aux dernières normes vont sortir de terre.

Le centre-ville va connaître d'ici quelques jours de nouvelles évolutions. Depuis l'arrivée du tramway, Avrillé change de visage. Elle a saisi cette opportunité pour repenser l'aménagement de son cœur de ville afin de le rendre plus attractif, plus dynamique et convivial. Dans ce cadre, la Ville souhaite développer en partenariat avec les bailleurs sociaux notamment, une offre de logements adaptée aux besoins des Avrillais qui aspirent à un cadre de vie toujours plus amélioré.

Au printemps dernier, Maine-et-Loire Habitat procédait à la déconstruction de deux immeubles devenus trop vétustes après de multiples réhabilitations, allée François Jacob (ex-Pasteur). A la place de ces bâtiments, 20 maisons avec jardin destinées à la location sociale vont être réalisées. Ces logements individuels intermédiaires

seront organisés sur deux îlots, le premier composé de 9 pavillons, l'autre de 11 maisons, du type 3 au type 5. Les travaux débuteront dans quelques jours pour durer jusqu'en septembre 2019.



L'offre de logements évolue au cœur de la Ville.

ÉQUIPEMENTS

Maison des associations : les travaux débutent

Au cœur du Parc de la Haye, le chantier de la future Maison des associations s'installe derrière la Chesnaie. Fruit d'une concertation menée avec les deux associations

du quartier, ce bâtiment a été conçu pour répondre au mieux aux besoins de toute la vie associative avrillaise. Afin d'assurer une continuité dans l'accueil

des structures associatives, le bâtiment de la Chesnaie sera déconstruit lorsque le nouveau sera en capacité d'accueillir du public. C'est à la place de cet ancien site que seront installées une aire de jeux et des places de stationnement. La maison des associations intégrera trois espaces modulables et plusieurs locaux techniques sur un total de 529 m². Le coût du projet s'élève à 1,7 million d'euros. L'accès au nouveau bâtiment se fera toujours par la rue des châtaigniers.

Tout sera mis en œuvre pour que les nuisances liées à la construction soient réduites au maximum pour les riverains et aucune modification de la circulation n'est à prévoir. Les nouveaux locaux seront disponibles d'ici la fin du printemps 2019.



© C. Grimaud S. Thomassin



16 OCTOBRE
Semaines bleues
Durant tout le mois d'octobre, les aînés ont bénéficié de nombreuses animations dans le cadre des Semaines bleues. L'Union des travailleurs retraités d'Avrillé (UTRA) a rassemblé une centaine de joueurs de belote pour un grand tournoi au Chêne fourrier.

21 NOVEMBRE
Forum pour l'emploi
380 postes dans diverses entreprises du secteur étaient à pourvoir à l'occasion du 2^e Forum pour l'emploi organisé par la Ville, Montreuil-Juigné, l'Aldev et Pôle emploi. Une série d'ateliers était proposée aux chercheurs d'emploi en amont puis en aval de cet événement.



2 DÉCEMBRE
Concert
The Slates, formation pop-rock qui avait remporté le tremplin musical organisé par la Ville au printemps dernier, se sont produits sur la scène de Brassens devant un public conquis par l'énergie et les compositions du groupe.



28 OCTOBRE
#Impulse
Une journée pour explorer le numérique, grâce aux jeux vidéo, à la programmation ou aux métiers du web : dans le cadre de la Connected Week, la Ville proposait des animations sur une vingtaine de stands. 500 curieux sont venus découvrir un peu plus de cet écosystème numérique.



7, 8 ET 10 NOVEMBRE
Conférences
Le cycle de trois conférences sur la Grande Guerre, proposé début novembre, a réuni une soixantaine d'auditeurs chaque soir, pour découvrir le rôle de l'aviation dans les affrontements, les dates-clés des combats en Anjou et le regard des Africains sur la Première Guerre mondiale.

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

Citoyens ensemble !

MINORITÉ

Éveiller la conscience de chaque habitant, susciter sa participation à la vie communale devrait être un impératif pour une ville. Les pratiques démocratiques évoluent, les décisions des majorités élues sont à prendre en concertation avec leurs électeurs. La méthode autocratique se retrouve trop souvent à Avrillé, comme celle de la fermeture à la circulation du chemin de la Salette, adoptée contre l'avis de l'association de quartier, sans expérimentation d'une voie partagée, à sens unique et limitée à 20 km/h. Solution qui aurait permis pourtant d'alléger la circulation accidentogène du carrefour Ternière Mendès-France. Développer et promouvoir le rôle positif et bienfaisant des associations devrait être un souci constant. Or, la façon dont a été écartée des TAP, l'association "Lire et faire lire" permettant des liens intergénérationnels et une ouverture à la lecture, révèle une manière de faire tout opposée. La décision éventuelle d'abandonner ces temps d'activités périscolaires, si elle n'est pas rééquilibrée par des actions éducatives innovantes, va porter préjudice à l'apprentissage auprès des enfants. Cela ne va pas améliorer le récent classement européen sur le niveau de lecture des écoliers pour lequel la France figure parmi les derniers. De même, nous regrettons fortement la faiblesse du budget alloué à la médiathèque depuis plusieurs années et le peu d'animations gratuites qui s'y déroulent. N'ayant plus la charge de député, nous aurions pu espérer une plus grande présence du premier magistrat auprès des citoyens et des associations. Plusieurs habitants ont regretté son absence à des manifestations récentes, comme lors de la dernière "fête du bénévolat". La qualité du spectacle et l'attention des adjoints ne remplacent pas cette proximité. Nous souhaitons davantage d'instances de concertation, comme une caisse des écoles ou un office municipal des sports. Ces structures permettraient de faire se rencontrer des acteurs différents d'un même service. En travaillant ensemble, on aurait pu envisager une autre issue que l'éviction pure et simple de la piste de BMX pour construire la 4^e salle de sport à Avrillé. Très bonne année 2018 à tous.

Rendre compte et s'adapter

MAJORITÉ

L'exercice est traditionnel. A mi-mandat, les élus rendent compte à leurs électeurs de la mise en œuvre du programme pour lequel ils ont obtenu leur confiance. En mars 2014, les Avrillais confiaient leur avenir à l'équipe d'Avrillé au cœur. Aujourd'hui, nous vous proposons un état des lieux de 3 années de projets. 3 années passées de réalisations, 3 années d'objectifs à atteindre et déjà plus de 85 % des promesses de campagne tenues. Quelques-unes ont été abandonnées en raison d'un transfert de la compétence municipale à agir au profit d'une autre collectivité, parfois faute de moyens suffisants ou tout simplement par pragmatisme, l'expérience ailleurs ayant démontré un intérêt somme toute relatif. Nous sommes fiers du travail accompli au service des Avrillais, fiers du cadre de vie qui traduit l'attention que nous portons aux enjeux du développement durable (gestion différenciée des espaces, création des voies douces, déploiement de la ceinture verte...). Les efforts qui ont été consentis hier portent leurs fruits aujourd'hui. La rigueur budgétaire n'est pas une finalité, elle est un moyen efficace d'action. Notre gestion des finances communales nous permet de réaliser des investissements (nouvelle salle des sports, restructuration du groupe scolaire Saint Exupéry, salle des associations au Parc de la Haye...) qui concourent au dynamisme de notre territoire et consolident l'avenir de la Ville, tout en affrontant les inattendus du quotidien et en intégrant les évolutions de la société et de ses besoins. Notre capacité d'autofinancement est beaucoup plus élevée que celles des autres communes de même strate. Nous avons eu à prendre des décisions difficiles mais nous avons toujours eu à cœur d'assumer nos responsabilités d'élus pour faire les choix qui, forcément, engagent durablement Avrillé. Certains passent leur vie à regretter le passé, nous, nous faisons le choix de désirer l'avenir, celui de notre Ville. Toute l'équipe d'Avrillé au cœur vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2018.

JANVIER

Jeudi 11 janvier
Réunion d'information
Club itinéraire emploi
13h30, salle Victor Hugo
Informations 02 41 37 41 21

Samedi 13 janvier
Loto de l'ASA Basket
18h30, salle Victor Hugo
Tarifs et réservations
06 31 09 93 94

Du lundi 15 janvier
au jeudi 15 mars
Club itinéraire emploi
Informations 02 41 37 41 21

Samedi 20 janvier
Repair café
De 9h à 12h,
salle Victor Hugo
Informations 02 41 37 41 21

Lundi 29 janvier
Tournoi de bridge
Au profit de la Ligue
contre le cancer
Organisé par le Club
de bridge d'Avrillé
14h, salle Victor Hugo
Tarif : 5 €
Inscriptions 02 41 34 53 93

FÉVRIER

Mardi 6 février
Soirée zen à la piscine
De 18h à 21h30, piscine
municipale
Tarifs habituels
Informations 02 41 69 23 40

Jeudi 8 février
Tournoi de belote
Par l'Union des travailleurs
retraités d'Avrillé
13h30, salle du Chêne
Fournier
Tarifs et inscriptions
02 41 33 97 23

Jeudi 15 février
Conseil municipal
19h, Salle du Conseil
en mairie

Samedi 17 février
Concert « Raconte-moi
en musique ! »
Par l'EIMDA
Espace Longuenée,
Longuenée-en-Anjou
Tarifs : 8 €, gratuit pour
les élèves de l'EIMDA et
les moins de 18 ans
Réservations
02 41 86 88 50

Dimanche 18 février
Super loto
Organisé par le Comité
des fêtes d'Avrillé
13h30, salle Victor Hugo

Du lundi 26 février
au vendredi 9 mars
Ouverture des centres
de loisirs de la MJC
6-10 ans au Chêne
Fournier
Club Junior, 11-13 ans
à la Chesnaie
Informations 02 41 34 35 87

Mercredi 28 février
Sport by night
De 18h à 22h30,
salle Tabarly
Gratuit

MARS

Jeudi 1^{er} mars
Don du sang
Organisé par l'association
des Donneurs de sang
bénévoles d'Avrillé
De 16h à 19h30,
salle Victor Hugo

Jeudi 8 mars
Loto adultes et enfants
organisé par le Club féminin
Salle Victor Hugo
14h (vente des cartes
à partir de 13h)

DÉCHÈTERIES

Pour rappel, les déchèteries sont fermées les jours fériés et seront donc fermées le lundi 1^{er} janvier. Elles seront également fermées au public le mardi 23 janvier toute la journée.

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
(sous réserve de modifications)

Retrouvez les animateurs de proximité les mardis et jeudis de 17h à 18h30, Les mercredis de 15h à 17h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne, place du Bois-du-Roy (ou salle Jean Monnet en cas de mauvais temps).

Renseignements : 06 21 53 03 53



Dans son « Carnet de notes »
Pierre-Yves Plat fera swinguer
son piano, le 19 janvier.

© DR

L'école intercommunale d'Avrillé (EIMDA) de musique se lance dans « Raconte-moi en musique » le 17 février



© DR

Le 28 février à Tabarly, pour Sport by night,
on joue dans le noir... ou presque !



© DR

Le prochain numéro d'Avrillé Mag
paraîtra le 5 mars 2018.
Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47.
ou sur www.avrille.fr.

AGENDA BRASSENS

JANVIER

Mardi 9 janvier
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Du jeudi 11
au mercredi 31 janvier
Salon de sculpture
Hall du Centre Brassens

Jeudi 11 janvier
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Vendredi 12 janvier
Théâtre « Un petit jeu
sans conséquence »
Par la Cie Les R'culéens
20h30, Centre Brassens
Tarifs et réservations
www.rculeens.asso.fr

Samedi 13 janvier
Bébé bouquine familles
10h30, médiathèque

**Théâtre « Un petit jeu
sans conséquence »**
Par la Cie Les R'culéens
20h30, Centre Brassens
Tarifs et réservations
www.rculeens.asso.fr

Mardi 16 janvier
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 17 janvier
Raconte-moi
une histoire
15h30, médiathèque
Dès 4 ans

Vendredi 19 janvier
One man show
« Carnet de notes »
Par Pierre-Yves Plat
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 4 à 10 €

Mercredi 24 janvier
Théâtre « La maison
en petits cubes »
Par la Cie Spectabilis, à
partir de 6 ans
15h30, Centre Brassens
Tarifs : de 4 à 10 €

Jeudi 25 janvier
Scène découverte,
Slam
Par PoiSon d'Avril
19h, Centre Brassens
Gratuit

Vendredi 26 janvier
On man show
« Vibralex »
Par Carl Laforêt
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 4 à 10 €

Dimanche 28 janvier
Concert The Curious
Bards
Avec Anacréon - Amis des
Orgues d'Avrillé
16h, Eglise Saint-Gilles
Tarifs : billet Anacréon
20 €, 10 € (assoc.), 5 €

Mardi 30 janvier
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

**Club de lecteurs
adultes**
20h, médiathèque

FÉVRIER

Vendredi 2 février
Théâtre « De l'autre
côté »
Par la Cie Omi Sissi
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 4 à 10 €

Du samedi 3
au samedi 24 février
Exposition de peinture
de Michelle Moutier
Hall du Centre Brassens

Mardi 6 février
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 7 février
Rencontre avec
un auteur jeunesse,
Séverine Vidal
16h, médiathèque
Gratuit

Vendredi 9 février
Concert jazz,
Les Swingberries
Avec Jazz pour tous
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 8 à 16 €

Samedi 10 février
Bébé bouquine familles
10h30, médiathèque

Mardi 13 février
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 14 février
Raconte-moi
une histoire
15h30, médiathèque
Dès 4 ans

**Humour musical,
« Femme femme
femme »**
Par Les Divalala
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 8 à 16 €

Vendredi 16 février
Théâtre, « Et pendant
ce temps Simone
veille »
Par la Troupe du Pompon
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 8 à 16 €

Mardi 20 février
Atelier d'écriture
Avec l'association
Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 21 février
Club BD Concilia'bulles
19h, médiathèque

Jeudi 22 février
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

**Récit musico-théâtral,
« DédaLeS »**
Par la Cie du Cri
20h30, Centre Brassens
Tarifs : de 4 à 10 €

Vendredi 23, samedi 24
et dimanche 25 février
Théâtre « Diable
d'homme »
Par le Pont d'Ardoise
20h30, Centre Brassens
Tarifs et réservations
02 41 61 18 70
et 06 22 40 12 83

Informations,
réservations et
billetterie de la saison
culturelle 2017-2018
sur
brassens.ville-avrille.fr
ou au 02 41 31 11 30.

Retrouvez les grands
rendez-vous avrillais dans
l'agenda du site Internet
de la Ville, sur [www.
avrille.fr](http://www.avrille.fr)
(sur la page d'accueil,
cliquez sur
« Tous les événements »)

